

Séminaire

**Face au
changement
climatique
les services de l'État
se mobilisent**

Ajaccio
24 mai 2016

Palais des Congrès

PREFECTURE DE CORSE

8h30

Contacts et informations :
cop21corse@developpement-durable.gouv.fr



Programme

8h30 : Accueil des participants

9h00 : Ouverture de la journée

Monsieur le Préfet de Corse, Bernard Schmeltz

Monsieur François Rol-Tanguy, Secrétaire Général du Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer et du Ministère du logement et de l'habitat durable

Madame Laurence Monnoyer-Smith, Commissaire générale au développement durable

9h30 : Plantons le décor

Patrick Rébillout (*Ingénieur météorologiste - Météo France Ajaccio*)

Antoine Orsini (*Hydrobiologiste - Université de Corte*)

présenteront le changement climatique en Corse et ses conséquences d'ores et déjà perceptibles, suivie d'une séance de questions/réponses

10h40 : Ateliers de connaissances

Quels sont les leviers de l'État pour mieux prendre en compte le changement climatique ?

12h45 : Un territoire déjà en transition : Loos-en-Gohelle en vidéo

13h00 : Déjeuner

14h00 : Intervention de Madame Laurence Monnoyer-Smith, Commissaire générale au développement durable

14h15 : Ateliers de production

6 ateliers, 6 thèmes pour mener un diagnostic sur le thème abordé et consolider les liens inter-services

16h15 : Restitution active

16h45 : Conclusion et perspectives

17h30 : Fin de la journée

Les Ateliers de Connaissances

Ces ateliers visent à apporter aux participants des connaissances sur les enjeux, les bases réglementaires, les moyens financiers et humains de l'État... dans un de ses domaines d'action lié au changement climatique. Après 30 minutes d'exposé, 10 minutes seront dédiées aux questions/réponses.

Chaque participant pourra aborder 3 sujets, au choix parmi :

A- Les lois prenant l'agriculture et la forêt comme vecteur d'action contre le changement climatique : la loi d'avenir pour l'agriculture, l'agroalimentaire et la forêt et la loi de transition énergétique.

Vincent Dameron (MAAF) et Loïc Cheoux-Damas, Philippe Thomas et Grégory Langlois (DRAAF)

B- Énergies renouvelables

Mathieu Desinde (DREAL) et Christophe Legrand (ADEME)

C- La rénovation énergétique du bâtiment en Corse

Virginie Bollini (ADEME) et Thomas Belo (DREAL)

D- Aménagement du territoire

Lætitia Marchal et Alexandra Santoni (DDTM2B)

E- La commande publique ; un levier pour la politique de lutte contre le réchauffement climatique

Magali Cléret (DREAL)

F- Éducation/Formation à l'environnement

Mélanie Deminati-Valiani et Dominique Pivron (DDCSPP2A)

G- Gestion de l'eau : gérer les conflits d'usage en période de sécheresse

Maélys Renaut (DDTM2B)

H- Les écosystèmes, solutions d'atténuation et d'adaptation au changement climatique

Virginie Vincenti et Elodie Texier (DREAL)

I- Changement climatique et risques naturels en Corse

Pascal Vardon (DDTM2B)

J- La séquence Éviter, réduire, compenser, une démarche pour des projets intégrant les enjeux environnementaux

Brigitte Dubeuf (DREAL)

Les Ateliers de Production

Ces ateliers de 2 heures visent à **mener un diagnostic** co-construit sur le thème abordé et à **consolider les liens inter-services**. Ils seront introduits et illustrés dès le début de l'atelier par un cas concret local.

Le groupe, guidé par une grille d'animation et d'analyse, produira un poster :

- synthétisant les échanges : *les enjeux pour l'État, les leviers et les freins, les besoins des agents, les liens à (re)tisser entre administrations ou avec les acteurs du territoire...*
- et proposant des actions à mener afin d'engager les services de l'État vers la transition énergétique et écologique.

I- Comment l'État peut-il favoriser l'utilisation de la biomasse et des biomatériaux locaux ?

Filière forêt Corse, déchets verts, boues d'épandages, carrières... L'île ne manque pas de ressources pour réduire sa consommation d'énergies fossiles ou pour utiliser des matériaux locaux. Comment l'État peut faciliter et inciter à de nouveaux modes de consommation, en développant l'économie locale et l'économie-circulaire en Corse, dans un cadre de gestion durable des ressources ?

Le cas concret : Exemple d'une Chaufferie à bois à Cozzano, présenté par Christophe Legrand (ADEME)

II- Quel positionnement pour un État facilitateur en matière d'aménagement et d'urbanisme ?

Les documents d'aménagement devraient permettre la synthèse de nombreux enjeux et d'optimiser la consommation des terres et d'énergies (transports, réseaux...). Comment sortir du court-terme et de l'opportunisme pour un aménagement et un développement durable de la Corse ? Comment l'État peut-il agir pour voir émerger des projets conduisant véritablement à la transition énergétique et écologique ?

Le cas concret : PLU et Loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte présenté par Jean-Noël Larre (DDTM2A)

III- Comment sensibiliser, mobiliser et accompagner les territoires pour des projets de développement pertinents face au changement climatique ?

Les projets, de toutes échelles, reçus par l'administration n'intègrent pas toujours le changement climatique et sont même parfois en contradiction avec les objectifs de réduction des émissions des gaz à effet de serre, ou encore, peu adaptés aux futures conditions climatiques. Comment atteindre les porteurs (acteurs locaux, élus, regroupements) pour voir émerger des projets plus cohérents ?

Le cas concret : Exemple de l'Appel à projet Territoire à énergie positive et pour la croissance verte présenté par Caroline Bardi (DREAL)

IV- État exemplaire et circuits courts : comment les restaurants scolaires et administratifs peuvent contribuer à développer l'agriculture locale (et bio) ?

Les plans Administration exemplaire existent depuis plusieurs années : ils doivent permettre une réduction des flux d'énergie (économie, covoiturage...) et de matière (déchets). La commande publique est un autre levier très efficace de l'État, qui peut inciter des acteurs à modifier leurs pratiques ou à relocaliser l'économie. Dans une île qui importe une très grande partie de son alimentation, soutenir l'agriculture durable et locale est une piste sérieuse vers l'autonomie alimentaire de la Corse.

Le cas concret : le restaurant du Lycée agricole de Borgo, présenté par Nicolas Bourgeois (EPL de Borgo)

V- Comment l'État peut contribuer à améliorer la résilience aux risques dans les zones urbanisées ?

Risques inondation, submersion et incendie sont susceptibles d'être plus conséquents à l'avenir. L'aménagement des zones urbaines existantes ou futures pour réduire leur vulnérabilité et augmenter leur capacité à supporter ces chocs et à retrouver rapidement leur fonctionnalité (résilience) est un enjeu à décliner concrètement sur le terrain : comment faire ?

Le cas concret : la rénovation urbaine et des travaux des exutoires des Cannes et Salines, à Ajaccio présenté par Patrick Alimi (DDTM2A)

VI- Comment concilier les « injonctions contradictoires » et assurer le développement des énergies renouvelables ?

Le développement des parcs photovoltaïques, des éoliennes, des usines (micro)hydro-électriques... doit intégrer les autres enjeux environnementaux que ceux du climat, citons par exemple le maintien des continuités écologiques, la préservation des paysages ou du patrimoine culturel et bâti... Comment l'État peut concilier et s'organiser pour atteindre les objectifs ambitieux de développement des énergies renouvelables tout en respectant les réglementations existantes ?

Le cas concret : la micro-centrale du Tavignano, présenté par Eric Genoud (DDTM2B)